



Réponse du Management

Rapport d'évaluation de la Phase III du Programme d'Appui au Système de Santé du Sud-Kivu (PASS) 2015-2017

Référence: 771.22_7F-06349.03.03 / contrat n° 81050742

Décision: Le rapport d'évaluation externe du PASS III (2015-2017) est accepté

Cette réponse du management a été rédigée sur la base du rapport soumis par l'équipe d'évaluateurs de hera et les commentaires reçus de l'équipe santé Grands Lacs que le management remercie.

1. Appréciation générale

Le rapport est clair, bien structuré et de lecture facile. La DDC remercie les consultants de hera pour les conclusions fournies qui constituent la base pour initier une réflexion sur l'avenir de programme PASS Sud Kivu. Le rapport formule des recommandations stratégiques et opérationnelles pertinentes qui ont été prises en considération dans l'élaboration de la nouvelle phase du programme.

La DDC prend note du bon degré d'efficience du programme et l'adéquation du budget par rapport aux orientations stratégiques du programme. Par contre, l'évaluation confirme l'analyse de la DDC des risques programmatiques et fiduciaires trop élevés dans les Zones de Santé (ZS) gérées par Swiss-TPH. Afin de minimiser ces risques et de rationaliser les ressources, la nouvelle phase est prévue avec la GIZ comme seul mandataire exécutif.

La DDC prend acte des défis liés au système de monitoring public (données institutionnelles peu fiables) auquel s'aligne le programme et l'absence d'un cadre de suivi-évaluation propre au PASS Sud Kivu, ce qui rend difficile l'attribution des résultats par rapport à la performance obtenue. Par conséquent, la prochaine phase fournira des indications pour un monitoring adéquat du programme.

2. Appréciation des résultats selon les critères d'évaluation OCDE-CAD

2.1. Pertinence

L'évaluation externe a jugé le programme PASS très pertinent, ses interventions étant suffisamment en relation avec la politique sectorielle. Il répond aux besoins du système de santé et de la population et se concentre sur le développement des ZS, la continuité des soins, ainsi que le renforcement de la gouvernance du secteur santé. La DDC en prend bonne note et va poursuivre dans ce sens.

2.2. Efficacité et impact

Le processus mis en place pour la gestion et l'exécution du PASS-III a été jugé efficace. L'évaluation a reconnu la contribution importante du programme au renforcement de la gouvernance du système de santé, à l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des soins.

La DDC partage la remarque relative au déséquilibre entre l'appui financier et l'appui technique (chapitre «gouvernance et leadership»). En effet, la GIZ devrait fournir l'assistance technique nécessaire aux structures provinciales et les deux mandataires (GIZ et STPH) devraient accompagner davantage des cadres aux différents niveaux sans pour autant se substituer au rôle de la Division Provinciale de la Santé (DPS). Dans la nouvelle Phase du PASS Sud Kivu, un cahier des charges sera clairement défini afin de déterminer à quel niveau du système de santé il faut apporter cette assistance technique, qui le fait et à quel rythme cela pourrait se faire.

L'évaluation externe mentionne le faible taux d'utilisation par la population des services dans les formations sanitaires. L'étude provinciale sur la tarification des soins financée par la DDC produira des évidences pour la régulation et harmonisation des tarifs plus accessibles à la population.

Sur le plan impact, la DDC partage l'analyse des évaluateurs sur l'absence d'un cadre de suivi et évaluation spécifique au programme. Les acquis du PASS, en termes de qualité notamment, risquent

de passer inaperçus du fait de ne l'évaluer qu'à travers les indicateurs du Système National d'Information Sanitaire (SNIS) qui sont essentiellement quantitatifs et par nature influençables par plusieurs facteurs structurels voir systémiques. De ce fait, un cadre de suivi-évaluation spécifique sera élaboré.

La DDC prend acte des difficultés qu'ont eues les deux mandataires avec l'approvisionnement en médicaments. Le système de gestion de ces médicaments et intrants n'est pas adéquat du fait des modalités de recouvrement des médicaments qui ne sont pas uniformisées. La DDC déplore la baisse de la qualité des interventions et la défectuosité des conditions d'hygiène et organisation des services dans les zones gérées par STPH. Ce qui confirme la baisse de la performance du STPH due à plusieurs facteurs (changement de management, risques fiduciaires importants, contexte sécuritaire, etc).

2.3. Efficience

L'évaluation externe juge efficient le programme PASS Sud Kivu. L'utilisation des ressources allouées étant en adéquation par rapport aux orientations stratégiques du programme en dépit des risques des malversations dues à la défaillance du système de contrôle interne de STPH.

La DDC prend acte de l'appréciation des évaluateurs sur le rôle stratégique de la DDC dans le dialogue politique et la coordination des autres partenaires techniques et financiers du Sud Kivu. Ces acquis seront consolidés et poursuivis en même temps.

2.4. Durabilité

La DDC se réjouit de la durabilité politique, et socioculturelle du programme du fait de son alignement à la politique sanitaire de la RDC et ses actions ciblent spécifiquement les femmes, mères, jeunes, adolescents et enfants. Le PASS contribue aussi au développement des mutuelles de santé du Sud Kivu et prend en charge les soins de santé des indigents et vulnérables.

3. Prise de position par rapport aux recommandations

Recommandation 1 : Monitorer les niveaux de stocks et leurs dates de péremption au niveau des pharmacies zonales et formations sanitaires (FOSA)

Les mandataires et la DPS le font déjà pour éviter les risques de péremption des médicaments. Des réflexions sont en cours pour identifier des structures potentielles qui pourraient bénéficier de ces médicaments avant leur péremption.

Recommandation 2. Elaborer un plan de transition pour la période de la fin du PASS-III et le démarrage du PASS-IV

Le mandat exécutif du PASS IV est confié à la GIZ à travers une reconduction tacite du contrat sans procédure d'appel d'offre. Par conséquent, aucune transition n'est prévue.

Recommandation 3 : Appuyer le renforcement de la régulation technique et leadership stratégique de la province

L'assistant technique à recruter accompagnera également les zones de santé afin de bien suivre et coordonner les activités dans les formations sanitaires.

Recommandation 4 : Appuyer le développement et la mise en œuvre d'une stratégie unique pour la gestion des médicaments au niveau de la province

La DDC a déjà débloqué un montant de 2 millions CHF pour la mise en place d'une Centrale de Distribution Régionale (CDR) des médicaments. Vu le contexte particulier du Sud Kivu, une étude de faisabilité est en cours pour déterminer la meilleure option à prendre.

Recommandation 5 : Appuyer le développement et la mise en œuvre d'une stratégie unique pour le financement de la santé au niveau de la province

Le Buco prend acte de cette recommandation. Le projet pilote de redynamisation des mutuelles de santé va se poursuivre avec le système *Insurance Management Information System* (IMIS).

Recommandation 6 : Construction/réhabilitation d'un laboratoire de santé publique provincial et surveillance épidémiologique

Dans le cadre du Règlement Sanitaire International (RSI), des activités de surveillance épidémiologique sont planifiées afin d'apporter une réponse durable aux épidémies qui sont récurrentes au Sud Kivu. La coordination et collaboration avec d'autres bailleurs est envisagée.

Recommandation 7 : Approvisionnement des intrants nécessaires pour la prise en charge de la malnutrition sévère aigue

Des synergies avec les programmes Nutrition et Humanitaire de la DDC seront privilégiées dans les zones (Minova et Bunyakiri) et territoires sensibles.

Recommandation 8 : Développer un cadre de monitoring et suivi, et inclure des indicateurs additionnels et spécifiques du programme

En plus des indicateurs systémiques (SNIS), un cadre de suivi-évaluation spécifique au PASS IV sera élaboré. Des indicateurs qualitatifs et de genre seront clairement définis pour monitorer le programme.

Recommandation 9 : Promouvoir la collaboration et synergie intra-sectorielle

La DDC va renforcer sa participation dans les réunions du Comité Provincial de Pilotage du Secteur de la Santé (CPP-SS). Cependant, ces réunions sont encore faibles pour résoudre certains problèmes de coordination des interventions et d'autres problèmes stratégiques de la province.


David Winiger
Chef de Coopération Internationale
Bureau de la coopération suisse en RDC



Bukavu, 20.11.2017

